

Grille de régulation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

* Signifie obligatoire selon la loi

Mobilisation							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
*Moyens pour que le personnel participe à l'élaboration du plan de lutte	4	3	2	1			
Prise de position claire de l'équipe-école face à la violence et l'intimidation	4	3	2	1			
*Moyens pour que le personnel participe à la mise en œuvre du plan de lutte	4	3	2	1			

Conditions gagnantes							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
*Comité de coordination :							
*Comité de travail	4	3	2	1			
*Personne désignée pour coordonner les travaux	4	3	2	1			
Mandat du comité et de la personne désignée	4	3	2	1			
Conditions pour faciliter le travail du comité et de la personne désignée (ex. : libération, organisation)	4	3	2	1			
*Mesures favorisant la collaboration des parents:							
Information sur l'intimidation et la violence (ex.: quoi faire en situation d'intimidation et de violence, micosite "moi j'agis", feuillets, conférences)	4	3	2	1			
Moyens favorisant la participation des parents à la vie de l'école	4	3	2	1			

Préparer l'intervention							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
*Analyse de la situation							
Portrait des manifestations (violence et intimidation)	4	3	2	1			
Portrait des actions mises en place (facteurs de protection)	4	3	2	1			
Constats nommés	4	3	2	1			
Priorités ou bojectifs indentifiés	4	3	2	1			
Sondages (personnel, parents, élèves)	4	3	2	1			

Référentiels	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
*Règles de conduite et mesures de sécurité révisées	4	3	2	1			
*Document aux parents expliquant le plan de lutte	4	3	2	1			

Intervenir-*Prévention universelle							
Actions spécifiques à un évènement - agir en amont	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
Reconnaissance et compréhension de la violence et de l'intimidation et de leurs effets par tous (élèves, personnel, parents)	4	3	2	1			
Formation du personnel (ex.: intervention, suivi)	4	3	2	1			
Activités pour les élèves (ex.:agir comme témoin, actions à poser lorsqu'on est la cible)	4	3	2	1			
Information aux parents: quoi faire en situation de violence ou d'intimidation	4	3	2	1			
Mécanismes de dépistage	4	3	2	1			
Autres mesures universelles	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
Organisation interne de l'école (ex. : plan de surveillance stratégique, révision du code de vie, aménagement des pauses et de l'heure du dîner – cour de récréation)	4	3	2	1			
Calendrier des activités pour enseigner les comportements attendus (ex.: résolution de conflits, empathie, règles de conduite, rôle des témoins)	4	3	2	1			
Activité de civisme	4	3	2	1			

Intervenir-*Intervention ciblée et dirigée							
Actions spécifiques à un évènement - intervenir au moment d'un évènement et traiter l'évènement déclaré	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
*Modalités de déclaration des évènements	4	3	2	1			
*Confidentialité à toutes les étapes du traitement des évènements (déclaration, intervention, suivi, consignation)	4	3	2	1			
Intervention de tout adulte témoin d'un évènement	4	3	2	1			
Lors d'indices de violence ou d'intimidation, prise en charge rapide par les personnes responsables du suivi (évaluation et, s'il y a lieu, mesures de protection)	4	3	2	1			
*Mesures de soutien et d'encadrement pour les élèves victimes, auteurs et témoins	4	3	2	1			
Sanctions disciplinaires applicables selon la gravité et le caractère répétitif (mesures éducatives en cohérence avec les règles de conduite de l'école)	4	3	2	1			
*Collaboration des parents							
*Engagements du directeur de l'école envers la victime et ses parents	4	3	2	1			
*Démarches du directeur de l'école auprès de l'élève auteur et ses parents pour préciser la forme et la nature de leur engagements en vue d'empêcher la répétition.	4	3	2	1			
Collaboration à la recherche de solution	4	3	2	1			

Réguler les actions							
*Suivi d'un évènement	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
Suivi pour s'assurer que les actes de violence et d'intimidation ont pris fin	4	3	2	1			
Moyens pour informer les adultes et les élèves concernés de l'évolution du dossier dans le respect de la confidentialité	4	3	2	1			
Consignation des évènements et des interventions	4	3	2	1			
*Rapport sommaires transmis au directeur général de l'établissement	4	3	2	1			
Régulation et *évaluation	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
Évaluation continue des actions (universelles, ciblée et dirigée)	4	3	2	1			
*Évaluation annuelle des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence	4	3	2	1			
*Bilan - documentation	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	À consolider	À développer
*Document qui fait état de l'évaluation par le conseil d'établissement des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence	4	3	2	1			
Éléments du plan de lutte consignés pour assurer sa pérennité	4	3	2	1			
Production du rapport annuel selon les paramètres ministériels	4	3	2	1			

Document de travail réalisé par Louis Robitaille, agent de soutien régional et la table des agents de soutien locaux de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, à partir du matériel développé par l'équipe du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école (MELS 2013) – 2013-02-19